

CAHIER DES CHARGES

À propos du cahier des charges du projet de La Plaine, à Marseille.
Extrait de *Poésie civile, 2010-neuve*, « Dans territoire, il y a la terre, il y a l'histoire : mener les âges (aménager ?) », DOC, 28.01.2019.

[https://drive.google.com/open?id=1b8_VnOpAko5B7IP0P6sVuXKHCCgzOfTD]

J. : Pour moi, le lieu était abandonné consciemment par la mairie. Iellx laissent toute la ville consciemment « pourrir » sur elle-même pour avoir une légitimité à faire quelque chose. Ce que je disais c'était le pompier pyromane en fait quoi. La ville de Marseille et toute son équipe d'aménagement, et leurs copinesx, c'est exactement ça. Et du coup, c'est leur argument de base pour, derrière, attaquer la contestation : « Ah, ben vous voulez rien, vous voulez pas de changement... », enfin voilà, discours classique qu'on retrouve à la tête de l'État aussi.

N. : Avant ça il n'y a jamais eu de demande locale des habitantx, des habitantex, à un réaménagement ?

J. : Si, si.

E. : En fait, il y avait plein de choses qui se passaient sur cette place, il y avait un marché, il y avait le carnaval de La Plaine, il y avait plein de choses qui se passaient mais qui n'étaient pas du tout institutionnalisées. La mairie ne faisait rien du tout, mais par contre, les gens, c'était vraiment une place qui vivait.

J. : Bien sûr qu'il y a plein de petites choses très simples à faire, mais là le truc est arrivé au point où on dit : « En fait vous nous avez laissésx tellement dans la merde, vous vous en foutez de nous et en fait on n'a pas besoin de vous. » C'est un peu cette réaction qui est là depuis le début, qui est arrivée avant le projet, avant le choix du projet, c'est : « Mais, qu'est-ce que vous venez nous emmerder, on vit sans vous, vous nous donnez rien et on ne veut plus rien de vous. » Enfin, je pense qu'on en est là, ce n'est pas tant le projet. On s'en fout en fait du projet qui a été « dessiné », quelque soit le projet, c'est à la base la mairie et la commande, on va dire le Cahier des Charges, qui est...

N. : C'est drôle parce que la stratégie de l'hygiénisme est toujours présente, que ça fasse un ou deux siècles...

J. : Cahier des Charges qui est très très précis quoi, le projet était obligé de répondre à ce que voulait la mairie. Enfin il n'y avait pas de concours en fait, c'est pas un vrai concours. C'était déjà fait avant quoi, en interne en fait.

D. : En fait dans le cahier des charges, iellx disent déjà qu'iellx veulent une voie pour élargir un côté de la place. Iellx disent qu'il faut garder des terrasses pour les commerces et iellx disent le nombre d'arbres qu'il faut couper, le nombre d'emplacements pour le futur marché, et après iellx parlent de ce qu'iellx appellent « Conflit d'usage », qui, à Marseille est plutôt vécu comme une anormalité, du coup conflit d'usage entre le marché, le stationnement, les gens qui vont dans les bars, et puis après tous ces usages qui sont nommés comme « déviants ».

[D. est coupée à cet endroit, s'ensuit une discussion de 2 minutes sur la gentrification, le pouvoir d'achat d'une classe, en chassant une autre pour l'obtention d'un quartier à son image une fois qu'elle s'y installe...]

L. : Ça me fait penser au quartier de Belleville à Paris où il y a beaucoup de demandes de vider la prostitution, des nouvelles habitantex, qui arrivent là en étant plutôt justement, heureuses d'emménager dans un quartier populaire et tout ça et puis au bout de deux secondes iellx se rendent compte qu'iellx ne veulent pas que leurs enfants voient de la prostitution. Mais en fait la police ne veut pas, parce qu'il y a une sorte de statut quo qui leur convient de part et d'autre, et iellx se font mettre la pression par les habitantex... J'avais juste une question, pour le cahier des charges en fait : qui s'occupe de ça ? Sur quelles bases on fait un cahier des charges ? Dans quel bureau ? De quelle façon ?

D. : Là pour le coup c'est la SOCEM qui a écrit le cahier des charges, qui précise en préambule du cahier des charges qu'il y a des ateliers de concertation qui ont été faits, mais qui ne tirent pas du tout les conclusions de ces concertations. Et après, selon les mairies, ce cahier des charges est plus ou